

## Mutuelle Santé, C'est parti pour le dispositif « Ma Commune Ma Santé »

Le 07 septembre

Les élus de la commune et le CCAS soucieux d'améliorer la prise en charge des dépenses de santé des Boulounencqs et Boulounencques ont signé un accord permettant de bénéficier d'une mutuelle santé négociée par le biais de l'association ACTIOM « Ma Commune Ma Santé ».

Cette mutuelle s'adresse aux séniors, aux jeunes sans emploi, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, aux professions libérales, aux personnes en CDD.... « L'union fait la force » plus de 800 communes sont déjà adhérentes, cette force permet de négocier des tarifs avantageux et d'améliorer votre pouvoir d'achat en réalisant d'importantes économies. Sans limitation d'âge, sans questionnaire médical, vous aurez le choix en termes de garanties selon votre budget.

Pour plus d'information une réunion publique sera organisée **le 7 Septembre à 19H** à la salle des mariages de l'hôtel de ville.

Une permanence sera assurée les mercredis 14, 21 et 28 septembre et les mercredis 5, 12, 19 et 26 octobre de 9h à 12h et de 14h à 18 h au CCAS résidence le Stabulum 18 rue du souvenir Français à LE BOULOU. A partir du 2/11 sur demande.

Prendre RDV au 04.68.83.27.09 ou renseignez-vous directement au 05.64.10.00.48.  
[www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)

